



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NORD-PAS-DE-CALAIS

C.C.P.C.
Enregistrement N°

27 FEV. 2024

Pour traitement :

Pour réponse :

Pour Info :

Monsieur Le Président
CCPC
Hôtel de Ville
Place du Bicentenaire
59710 Pont à Marcq

Service : Aménagement Territorial
Nos références : CD / RL / IM / 2024 - 065
Dossier suivi par : [REDACTED]
[REDACTED]@npdc.chambagri.fr
Vos références :
Objet : Modification simplifiée du PLU

Saint-Laurent-Blangy, jeudi 22 février 2024

Monsieur Le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification simplifiée du PLU de la commune de Louvil et nous vous en remercions.

Après analyse du dossier, nous sommes étonnés de la modification du phasage de la zone d'urbanisation future qui intervertit le phasage d'urbanisation en priorisant le secteur Sud (rue du Chêne) plutôt que le secteur Nord Rue Henri Miliez. En effet, il nous semble plus cohérent de commencer par la zone Rue H. Miliez afin de préserver le parcellaire au Sud de la zone, d'éviter une enclave agricole et permettre une utilisation agricole plus aisée du parcellaire restant.

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

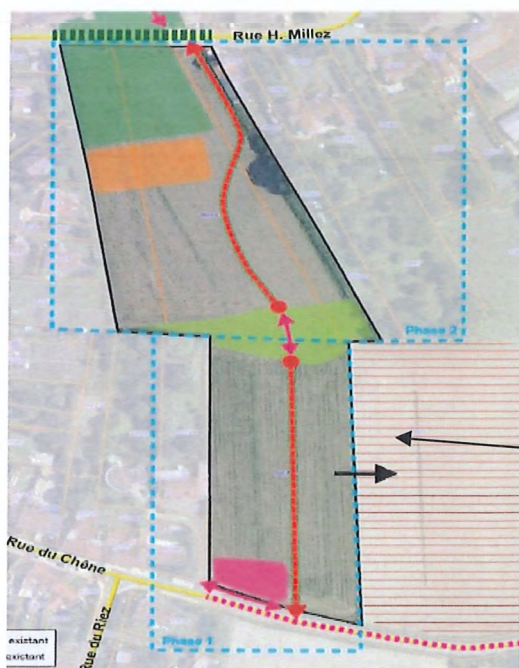
Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z



Secteur Sud à
préserver



De même, la diminution de la densité (passage de 35 logements à 30 logements sur l'ensemble de l'opération) nous étonne dans un contexte de diminution de l'impact sur les terres agricoles portée par la Loi Climat et Résilience adopté en août 2021. En effet la densification est un des outils qui permet de diminuer les emprises sur les terres agricoles.

Nous rappelons que le projet prévoit d'urbaniser presque 2 ha alors que la commune a consommé plus de 2.5 ha entre 2011 et 2021.

Nous demandons une diminution de l'impact sur le foncier agricole en préservant le secteur Sud de la zone et en augmentant la densité.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Christian DURLIN

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z